

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Vendredi 5 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf le huit février à 18 heures 30.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance madame Elodie BAPTISTE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

Madame Caroline CAYEUX, monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Robert CHRISTIAENS, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET, monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Olivier TABOUREUX, madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, monsieur André COËT, madame Martine DELAPLACE, monsieur Gilles DEGROOTTE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART, monsieur Christian SADOWSKI, monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur Henry ANDERSEN (suppléant de monsieur Hubert PROOT), monsieur Claude POLLE, monsieur André DUTHOIT, monsieur Erik MULLOT, madame Christiane HERMAND (suppléante de madame Nelly DEBRYE), monsieur Roger Nicole (suppléant de monsieur Jean-Louis CHATELET), monsieur Pierre MICHELINO, madame Catherine THIEBLIN, monsieur Cyr SAULNIER (suppléant de monsieur Jean-Pierre SENECHAL), monsieur Dominique CORDIER, monsieur Philippe DESIREST, madame Florence ITALIANI, madame Marie Claude DEVILLERS, monsieur Michel ROUTIER, madame Claudine GEOFFROY, monsieur Hubert VANYSACKER, monsieur Jean-Jacques DUBOIS, monsieur Alain ROUSSELLE, madame Ada DJENADI, monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Manuel BALACHE, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Patrick SIGNOIRT, monsieur Thibaud VIGUIER, madame Cécile PARAGE, monsieur Laurent DELAERE, madame Aysel SENOL, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Mamadou LY, monsieur Christophe GASPART, madame Charlotte COLIGNON, monsieur Grégory PALANDRE, monsieur Christophe TABARY (arrivé au dossier n°9), monsieur Grégory NARZIS, monsieur Aymeric BOURLEAU, monsieur Medhi RAHOUI, monsieur Mohrad LAGHRARI, madame Nathalie KABILE, madame Aissé TRAORE, madame Elodie BAPTISTE

Monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Jacques BILLORE, monsieur Jean-Paul TERNISIEN, monsieur Laurent SAULNIER, monsieur Serge COURTOIS, monsieur Didier LEBESGUE, madame Béatrice PERNIER, monsieur Régis LANGLET, monsieur Joël LIONNET, monsieur David ILLIGOT, madame Salima NAKIB, monsieur Antoine SALITOT

Monsieur Bruno MARCHETTI représenté par monsieur Dominique DEVILLERS

Madame Fatima ABLA représenté par monsieur Jérôme LIEVAIN

Monsieur Frédéric GAMBLIN représenté par monsieur Jean-François DUFOUR

Monsieur Laurent DELMAS représenté par monsieur Christophe TABARY à partir du dossier n°9

Madame Elisabeth LESURE entée monsieur Olivier TABOUREUX

Monsieur Noël VERSCHAEVE représenté par monsieur Laurent DELAERE

Madame Nicole WISSOTZKY représentée par monsieur Franck PIA

Madame Françoise BRAMARD représenté par madame Caroline CAYEUX

Monsieur Denis NOGRETTE représenté par monsieur Charles LOCQUET

Madame Corinne CORILLION par monsieur Jacques DORIDAM

Monsieur Yves SAJOT représenté par madame Claudine GEOFFROY

Monsieur Christophe de l'HAMAIDE représenté par monsieur Jean-Luc SAUVE

Madame Anne GEFFROY représenté par monsieur Grégory NARZIS

Madame Anne FUMERY représenté par monsieur Dominique CORDIER

Madame Jacqueline FONTAINE représenté par monsieur Thibaud VIGUIER

Monsieur Jean-Charles PAILLART représenté par monsieur Gilles DEGROOTE

Madame Guylaine CAPGRAS représentée par monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE

Madame Nathalie BERTOIS représentée par monsieur Claude POLLE

Monsieur Bruno GRUEL représenté par monsieur Andrée COËT

Monsieur Philippe VIBERT représenté par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS

Monsieur David NEKKAR représentée par monsieur Pierre MICHELINO

Monsieur Benoit MIRON représenté par madame Catherine THIEBLIN

Madame Chanez HERBANNE représenté par madame Ada DJENADI

Date de la convocation : le 27 mars 2019 - Date d'affichage : le 12 avril 2019

Nombre de présents :

66 du dossier n°1 au dossier n°5
65 du dossier n°6 au dossier n°8
66 du dossier n°9 au dossier n°42

Nombre de votants:

89 du dossier n°1 au dossier n°5
87 du dossier n°6 au dossier n°8
89 du dossier n°9 au dossier n°15
88 au dossier n°16 (monsieur Gregory PALANDRE ne prend pas part au vote)
89 du dossier n°17 au dossier n°24
88 du dossier n°25 monsieur Charles LOCQUET ne prend pas part au vote)
89 du dossier n°26 au dossier n°42

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique au siège de la communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 5 avril 2019 à 18 H 30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Motion de soutien aux communes du territoire qui sollicitent un reclassement en zone B2

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la motion de soutien en faveur des communes du territoire qui sollicitent un reclassement en zone B.

1. Administration générale - finances - transfert des éléments d'actif et de passif et mise à disposition à la communauté d'agglomération du Beauvaisis des biens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée "Assainissement" par la commune de Bailleul-sur-Thérain

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la mise à disposition des ouvrages d'assainissement de la commune de Bailleul-sur-Thérain au profit de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente, ou son représentant, à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement.

2 - Administration générale - finances - transfert des éléments d'actif et de passif et mise à disposition à la communauté d'agglomération du Beauvaisis des biens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée "Assainissement" par la commune de Bresles

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la mise à disposition des ouvrages d'assainissement de la commune de Bresles au profit de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente, ou son représentant, à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de cette compétence annexé à la présente délibération ainsi que l'ensemble des actes afférents.

3 - Administration générale - finances - politique tarifaire - mise à jour des tarifs de l'agglomération

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'actualisation des tarifs communautaires à compter du 1^{er} septembre 2019, les tarifs de la maladrerie, de l'école d'arts et de la pépinière d'entreprises s'appliqueront respectivement le 5 avril, le 1^{er} juin 2019 et le 1^{er} janvier 2020.

4. Administration générale - finances - services publics locaux - commission consultative - bilan de l'année 2018

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2018.

5. Communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion de la société publique locale d'aménagement de l'Oise « société d'aménagement de l'Oise » (SPLA - SAO)

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la société publique locale d'aménagement de l'Oise « société d'aménagement de l'Oise ».

6. Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) composition du pilotage

Les membres du conseil communautaire désignent à l'unanimité madame Béatrice LEJEUNE en qualité de représentant de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au sein du comité de pilotage du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

7. Administration générale - finances dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) - demandes de subventions 2019

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de répondre à l'appel à projets au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local 2019; permettant de soutenir les collectivités, tant pour l'entretien et la mise aux normes d'équipements existants que dans la conduite de projets structurants en direction des habitants.

Les membres du conseil communautaire sollicitent à l'unanimité l'aide financière de l'État au titre de la « dotation de soutien à l'investissement public local » pour la construction d'une nouvelle déchetterie sur Beauvais et pour la mise en accessibilité des arrêts de bus.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer tout document relatif à cet appel à projets et aux opérations présentées.

8. Action cœur de Ville - demande de subvention

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente et le vice-président délégué à solliciter annuellement la subvention auprès de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) à un taux de financement maximum de l'assiette subventionnable, sur la durée du programme action cœur de ville.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente et le vice-président délégué à solliciter une demande de dérogation pour commencement anticipé auprès du partenaire public mobilisé.

9. Administration générale - contrat local de santé - vote de la stratégie

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de valider la stratégie du contrat local de santé afin contribuer à l'amélioration de l'état de santé de sa population en renforçant la dynamique territoriale, en favorisant l'amélioration des parcours de santé et en limitant les facteurs de risques.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de signer le contrat local de santé avec l'agence régionale de santé Haut-de-France, la préfecture, le conseil départemental de l'Oise, la caisse primaire d'assurance maladie de l'Oise et la mutualité sociale agricole de Picardie.

10. Administration générale - contrat local de santé - création d'un fonds de concours

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de valider le règlement du fonds de concours du contrat local de santé, fixant les principaux éléments financiers et les principaux éléments techniques.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer les conventions avec chaque commune porteur de projet.

11. Administration générale - personnel communautaire - tableau des emplois communautaires - ajustement

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'ajustement du tableau des emplois communautaires en créant 10 emplois (9 équivalents temps plein).

12. Administration générale - personnel communautaire - adoption du protocole d'exercice du droit syndical

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** d'approuver le protocole d'exercice du droit syndical commun à la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB), la Ville de Beauvais et le centre communal d'action sociale (CCAS) , dont l'objectif d'harmonisation des règles de fonctionnement des instances de dialogue social.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** d'autoriser la présidente à signer le protocole d'exercice du droit syndical et d'inscrire les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce protocole au budget 2019 par une décision modificative.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente à mettre en œuvre ce protocole et signer les documents afférents à ce dossier.

13. Administration générale - commande publique - groupement de commandes marchés de travaux, de fournitures et de services - convention constitutive - avenant n° 3

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la signature de l'avenant n°4 à la convention constitutive groupement de commandes marchés de travaux, de fournitures et de services afin d'y intégrer la commune de la Neuville-en-Hez comme membres du groupement de commandes.

14. Foncier - ZAC Novaparc - acquisition du foncier économique appartenant au département de l'Oise

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'acquérir auprès du département de l'Oise les terrains économiques lui appartenant d'une superficie d'environ 17,5 hectares et compris dans le périmètre de la ZAC Novaparc.

15. Aménagement du territoire - fonds de développement communautaire (FDC) - programmation 2019 - attribution de fonds de concours aux communes

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'accorder une subvention d'un montant de 112 834,75 € au titre du fonds de développement communautaire (FDC) à quatre communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

16. Aménagement du territoire - plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Hermes - avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Monsieur Grégory PALANDRE ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire ont émis à **l'unanimité** un avis favorable un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Hermes arrêté le 22 novembre 2018.

17. Habitat - logement privé - programme d'intérêt général (PIG) - plan rénovation confort "bien chez soi" - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** le versement de subventions au 46 demandes déposées au titre du programme d'intérêt général - plan rénovation confort « bien chez soi » pour un montant de 97 178 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

18. Habitat public - aides à la pierre - programmation 2019

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la programme prévisionnel, comportant 3 projets concernant 181 logements, (dont 163 logements de catégories PLUS et PLA-I, dont 128 logements adaptés, et 18 logements de catégorie PLS), susceptibles d'être éligibles aux aides publiques à la pierre durant l'année.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à prendre toute décision d'attribution de subventions « aides à la pierre » relative au programme prévisionnel de l'année 2019.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à prendre toute décision d'attribution de subventions complémentaires proposées par l'agglomération du Beauvaisis relative au programme prévisionnel de l'année 2019.

18bis. Environnement - déchets - avis sur le plan régional de prévention et de gestion des déchets

Les membres du conseil communautaire ont rendu à l'unanimité un avis défavorable en l'état actuel du projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets de la région des Hauts-de-France.

19. Environnement - déchets - points verts des communes de Goincourt, de Pierrefitte-en-Beauvaisis, de Saint-Martin-le-Nœud et de la Neuville-en-Hez - conventions de gardiennage

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la convention de partenariat avec l'association Emmaüs pour le gardiennage et l'entretien des points verts de Goincourt, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Saint-Martin-le-Nœud et la Neuville-en-Hez.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à la signer la convention de gardiennage des points verts.

20. Environnement - déchets - collecte des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, tri sélectif, déchets végétaux et encombrants) - nouveau règlement

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés dont l'objectif de ce règlement de collecte est :

- de contribuer à améliorer la propreté urbaine ;
- d'assurer la sécurité et le respect des conditions de travail des personnes en charge de la collecte ;
- de préciser les différents services et équipements mis à disposition des usagers ;
- de rappeler les obligations de chacun et disposer le cas échéant d'un dispositif de sanction des abus et infractions ;
- de garantir un service de qualité.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés.

21. Aménagement du territoire - voirie - catégorisation des voies communales sur l'ensemble des communes de l'ex communauté de communes Oise Picarde (CCOP)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la catégorisation des voies communales de l'ex CCOP (Auchy-la-Montagne, Crévecoeur-le-Grand, Francastel, Lachaussée-du-Bois-d'Ecu, Le Saulchoy, Luchy, Maulers, Muidorge et Rotangy) sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

22. Environnement - assainissement - demande de subvention - reconstruction du réseau d'eaux usées rue du Thérain à Beauvais

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour les travaux de reconstruction du réseau d'eaux usées rue du Thérain à Beauvais.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de réaliser ces travaux de reconstruction du réseau d'eaux usées rue du Thérain à Beauvais, suivant les principes de la charte pour la qualité des réseaux d'assainissement.

23. Environnement - assainissement - demande de remboursement des travaux de renforcement du réseau d'eau potable hameau de Caillouël à Hermes

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité le mandatement de la somme maximum de 245 000 € TTC au profit de la commune de Hermes, au titre des travaux de renforcement d'eau potable pris en charge par la commune de Hermes et par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

24. Économie - association initiative Oise ouest- convention 2019

Les membres du conseil communautaire accordent à l'unanimité une subvention maximum de 61 124,40 € au profit de l'association « Initiative Oise ouest » qui a pour objet l'octroi de prêts d'honneurs aux créateurs d'entreprises ainsi que le suivi une fois leur activité entamée.

25. Économie- commerce - chambre de commerce et de l'industrie de l'Oise (CCIO) - convention de prospection 2019

Monsieur Charles LOCQUET ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise afin de renforcer la proximité avec les entreprises et leur proposer des actions destinées à améliorer la performance économique.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de financer la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise pour un montant 13 500 €, sur 12 mois, pour les actions suivantes :

- la prospection endogène des entreprises ;
- l'accompagnement des entreprises industrielles et de service à l'industrie avec les outils et prestations de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Oise et de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

26. Direction de l'économie - lots et gratifications

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'achat de cadeaux divers, lots et objets publicitaires servant de gratification, pour la direction de l'économie (développement économique, cellule d'accueil des cadres, proch'emploi) pour un montant de 2 000 €.

27. Enseignement supérieur - bourse aux initiatives et projets étudiants - appel à projets 2019 - octroi de subventions

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'attribution de bourse aux initiatives et projets étudiants, BIPE, pour les projets suivants :

- 1 000 euros au profit de l'association Festival de la terre et de l'élevage, pour son projet de 5^{ème} édition du festival de la terre et de l'élevage 2019 ;

- 550 euros au profit de Julie Koedinger, étudiante à UniLaSalle Beauvais, pour son projet « agir sur les déterminants de santé dès le plus jeune âge » ;

- 2 500 euros au profit de Valentin Fontaine, étudiant à ITII Beauvais, pour son projet HOJA.

28. Économie- zone d'activités des Larris - cession foncière au profit de la société JB Agencement

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit de la société JB Agencement (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 2 039 m² au prix de 47 € HT/ m² soit au prix total d'environ 95 833 € HT.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la société JB Agencement ou tout autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

29. Mobilités - acquisition de véhicules urbains - demande de subvention auprès des partenaires institutionnels 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention au taux maximal de l'assiette subventionnable auprès des partenaires institutionnels et notamment auprès du syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO) pour l'acquisition de trois nouveaux bus urbains standards et d'un minibus 100 % électrique.

30. Mobilités - Renforcement de l'offre du réseau Corolis - demande de subvention auprès des partenaires institutionnels - année 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention au taux maximal de l'assiette subventionnable auprès des partenaires institutionnels, et notamment auprès du SMTCO afin faire évoluer l'offre de service du réseau Corolis et ainsi consolider les lignes régulières urbaines.

31. Mobilités - demande de subvention pour le service de transport urbain entre le centre-ville de Beauvais et le centre pénitentiaire fonctionnant sur réservation, année 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention au taux maximal de l'assiette subventionnable auprès des partenaires institutionnels, et notamment auprès du SMTCO afin d'apporter une aide au développement du service de transport sur réservation entre le centre-ville de Beauvais et le centre pénitentiaire.

32. Convention d'objectifs et de moyens entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'association Beauvélo

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention d'objectifs et de moyens entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'association Beauvélo, dont les objectifs sont les suivants :

- consolider l'offre de location de vélos à la demande au sein de la Vélostation, à destination de tous les publics ;
- soutenir les ateliers et les formations à la maintenance et à la réparation des vélos, dans le cadre de la Vélostation ;
- mettre en place des actions d'éducation au vélo à destination des élèves des établissements scolaires.

33. Équipements culturels - École d'art du Beauvaisis - convention avec le Musée Matisse

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention avec le musée départemental Matisse afin de collaborer dans le cadre d'un projet d'exposition autour de la citation du peintre *La Créativité demande du courage*.

34. Équipements culturels - maladrerie Saint-Lazare - lancement de la procédure simplifiée de concession pour le salon des antiquaires

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité le lancement d'une procédure simplifiée de concession pour l'organisation du salon des antiquaires fin d'année 2019 à la maladrerie Saint-Lazare pour un montant n'excédant pas 68.000 €, ce qui inclut aussi bien les recettes perçues par le délégataire que les subventions qui pourraient lui être versées.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la procédure simplifiée de concession pour l'organisation du salon des antiquaires ainsi que toute décision concernant leur avenant lorsque les crédits sont inscrits au budget.

35. Équipements culturels - maladrerie Saint-Lazare - festival "art et jardins région Hauts-de-France - jardins en scène" - demande de subvention

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter au titre de l'année 2019, le concours financier de la région Hauts-de-France au titre de l'appel à projets « festival arts et jardins/Hauts-de-France-jardins en scène ».

36. Équipements culturels - maladrerie Saint-Lazare - dispositif "c'est mon patrimoine !" - demande de subventions

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter au titre de l'année 2019, le concours financier de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France et de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Hauts-de-France au titre de l'appel à projets « C'est mon patrimoine ! Qui est un dispositif de mixité sociale à destination de la jeunesse (6-18 ans) avec un objectif minimal de 60% des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

37. Équipements culturels - conservatoire à rayonnement départemental Eustache-du-Caurroy - demande de subvention au conseil régional des Hauts-de-France

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter le concours financier, au taux le plus élevé, de la région Hauts-de-France, au profit du conservatoire à rayonnement départemental Eustache-du-Caurroy pour le fonctionnement général du conservatoire et le cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI) 3^{ème} cycle spécialisé.